

## BILAN DE FORMATION

### Formation PATRIMOINE ARCHITECTURAL Connaître et agir sur le patrimoine bâti mardi 12 février 2019 et mardi 12 mars 2019 organisée par le CAUE de l'Ain

#### Intervenants :

Dominique AMOUROUX, Historien de l'architecture  
Nicolas BORY, Directeur de l'urbanisme et du foncier de la ville de Trévoux  
Guy DESGRAND-CHAMPS, Architecte du Patrimoine  
Bruno LUGAZ, Architecte-urbaniste de l'Etat, Directeur du CAUE de l'Ain  
Alain MARINOS, Architecte-urbaniste, Inspecteur général des patrimoines  
Sylvain PONS, Architecte-conseiller du CAUE de l'Ain en charge du patrimoine  
Emilie SCIARDET, Architecte des Bâtiments de France, cheffe de l'UDAP de l'Ain  
Gilbert STORTI, Ingénieur-architecte, expert bois  
Corinne VAUCOURT, Animatrice de l'architecture et du patrimoine du Centre d'interprétation du patrimoine du Pays d'Art et d'histoire Trévoux-Saône-Vallée

#### Co-animateurs des ateliers :

Sandrine HOUDIN, Amandine THIMON, Matthieu VIGUIÉ, chargés d'études du CAUE de l'Ain

**Public ciblé :** La formation s'adresse en priorité aux élus et techniciens qui disposent d'un secteur protégé dans l'Ain et aux professionnels qui y travaillent (architecte, artisan, aménageur, animateur, guide, ...) mais elle est accessible à tout élu, technicien des collectivités territoriales ou professionnel de l'aménagement envisageant une action sur le patrimoine.

**Nombre de participants :** 21 à la première journée, 19 à la seconde journée (sur 22 inscrits) + 4 membres de l'équipe du CAUE (co-animateurs des ateliers et la paysagiste du CAUE)

#### Profils des participants :

- architectes : 8
- élus : 5 (1 maire, 3 adjoints au maire, 1 conseiller municipal) de 4 communes différentes
- technicien des collectivités territoriales : 4 (2 Conseil Départemental, 2 Com. Com. Bugey Sud)
- professionnels du patrimoine hors collectivités territoriales : 3 (PPA, UDAP 01, ART2 CONSEIL)
- équipe du CAUE : 3 architectes, 1 paysagiste

#### Origine géographique des participants :

- Ain : 20
- Saône et Loire : 1

#### Thématique :

Il est proposé une formation sur deux jours pour connaître les dispositifs réglementaires et agir de manière efficace et concertée sur le patrimoine, avec la population et les services concernés.

#### Objectifs pédagogiques :

- Connaître le nouveau contexte réglementaire
- Comprendre les spécificités du patrimoine des pays de l'Ain

- Appréhender un monument ou ensemble bâti remarquable
- Agir pour préserver ce patrimoine
- Appréhender des solutions techniques et opérationnelles

#### **Déroulement de la formation :**

Elle s'organise sur quatre temps complémentaires.

La première journée apporte en matinée les bases de la connaissance de la protection du patrimoine et l'après-midi une explication de la démarche d'un projet d'intervention sur le patrimoine.

Le matin de la seconde journée présente plusieurs aspects du patrimoine : les matériaux, l'architecture du XXème siècle, le cas spécifique de la ville de Trévoux. L'après-midi, pratique, est consacré à des études de cas en ateliers et aux échanges.

#### **Méthode pédagogique :**

Dispensée en présentiel, la formation s'organise sur une acquisition progressive des connaissances. Un quizz a été effectué en fin de première journée et les exercices sous forme d'ateliers de différentes études de cas a occupé tout le deuxième après-midi.

Les questionnaires de préformation ont été examinés et communiqués aux principaux formateurs.

#### **Evaluation de la formation par les participants :**

Des temps d'échanges ont permis aux stagiaires de s'exprimer. Ils ont formulé leur satisfaction.

15 personnes ont rempli le questionnaire de fin de formation.

Voir en annexe la synthèse des questionnaires.

En résumé, les stagiaires sont très satisfaits (3 satisfaits, 12 tout à fait satisfaits). La personne qui a coché peu satisfait pour l'organisation précise dans ses commentaires que le contenu était un peu trop dense mais que pour le reste l'organisation était très bien. Cette élue a été recontactée et des réponses à ses questionnements lui ont été apportées. Une étude de deux journées a été réalisée pour sa commune. Un architecte s'est dit peu satisfait des échanges alors qu'il s'agit d'un point apprécié par ailleurs par de nombreux stagiaires. Trois élus sur cinq n'ont pas répondu au questionnaire.

#### **Enseignements tirés :**

Le sujet a intéressé et peut être proposé de nouveau.

Trois stagiaires ont réclamé une troisième journée.

La synthèse en annexe devra être consultée avant d'organiser une formation sur le même thème pour tenir compte des points positifs et négatifs relevés.

La diversité et la qualité des formateurs a été très appréciée.

## Synthèse des questionnaires d'évaluation de la formation sur le Patrimoine architectural du 12 février et du 12 mars 2019

### 1. Note globale de cette cession (5/5 étant la meilleure note)

Sur 15 questionnaires :

10 personnes ont délivré la note de 5/5

4 personnes ont délivré la note de 4/5

1 personnes n'a pas donné de note mais se dit globalement satisfaite

### 2. Qualité de la session :

	Tout à fait satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Organisation	12	2	1	
Intérêt du sujet	11	4		
Apports théoriques	7	8		
Apports pratiques	8	7		
Intérêts des échanges	8	6	1	
Qualité des supports	12	3		
Qualité des formateurs	14	1		

### 3. Remarques des participants (trois personnes n'ont pas rempli la rubrique commentaires)

#### Points positifs relevés

- Intérêt des intervenants et de leur diversité professionnelle
- Intérêt de la philosophie développée par plusieurs intervenants (1 élu)
- Intérêts des croisements professionnels et d'un groupe très diversifié pour les stagiaires

#### Points négatifs relevés

- Programme un peu chargé (5 personnes), notamment du fait du temps des trajets
- pour les 2 élus qui ont répondu : le point des aides financières n'a pas été abordé et le programme ne répondait pas assez à leurs besoins pratiques

#### Suggestions

- 3 personnes ont réclamé une troisième journée
- Il faudrait solliciter plus des représentants des associations